

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Phoenix LKA

Date 06.05.2016 Pag 1

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1 Identificateur de produit Phoenix LKA
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité MOLYDUVAL GmbH * Halskestr.6 * 40880 Ratingen * Germany * +49 (2102) 9757-00 * safety@molyduval.com

SECTION 2: identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange 1272/2008/EG Selon la réglementation concernant les produits dangereux, le produit ne doit pas être répertorié. En l'état actuel le produit est inoffensif au niveau toxicologique. Jusqu'à présent l'utilisation du produit n'a provoqué aucune réaction nuisible connue.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- 2.3 Autres dangers -

SECTION 3: Composition - Informations sur les ingrédients

- 3.2 Mélanges Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

10,0 % - 20,0 % Aluminium EG: 231-072-3 CAS: 7429-90-5 Reach: 01-2119529243-45 H228 Flam. Sol. 1 (MTADFSAL)

SECTION 4: Premières Mesures d'aide

- Instructions générales Les patients de la zone de danger sans prendre un risque personnel. Retirer les vêtements et chaussures contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser.
- Après Inhalation Amener à l'air frais, en cas de plaintes consulter un médecin
- Après contact avec la peau Laver à l'eau et savon
- Après contact avec les yeux Rincer avec beaucoup d'eau (collyre)
- Après Ingestion Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Information non disponible
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires L'exposition prolongée ou répétée peut causer de l'inconfort de la peau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extincteur: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, sable, CO2. Inappropriés d'extinction: jet d'eau à grand.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie normale gaz d'incendie peuvent être générés (oxydes de carbone, oxydes d'azote, les produits de décomposition organiques irritantes).
- 5.3 Conseils aux pompiers Si nécessaire, utiliser en cas d'incendie, un appareil respiratoire autonome. Récupérer l'eau d'extinction contaminée séparément, ne doivent pas être déversées dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Les mesures d'extinction à l'environnement. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Les mesures d'extinction à l'environnement.

SECTION 6: Mesures de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Incendie ou représentant de la police si le produit a été renversé dans l'eau ou d'égout sanitaire ou a contaminé le sol et les plantes.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Avec un matériel absorbant inerte (Ölufsaugmittel, sable, sciure, diatomite, d'acide, liant universel)
- 6.4 Référence à d'autres sections Pas applicable

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Respecter les dispositions VAWs (dispositions concernant les installations d'entreposage, de transvasement ou de transbordement de produits dangereux pour l'eau
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Conservare in contenitori chiusi. Aprire i contenitori in luoghi ben ventilati. Storage Class VCI: 11 Flammable Solids

SECTION 8: Limiter et de superviser l'exposition / protection individuelle

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Phoenix LKA

Date 06.05.2016 Pag 2

8.2 Limitation et contrôle de l'exposition - Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire: Aucune requise; sauf en cas de formation d'aérosols. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs / poussière / aérosol. Filtre combiné, par exemple. Comme DIN 3181 ABEK
Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques selon DIN / EN 374 sont recommandés. Convient pour de courtes périodes. En cas de contamination, les gants doivent être remplacés immédiatement. Le contact cutané avec les surfaces mouillées des gants doit être évitée.
Protection des yeux: lunettes de sécurité
Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Les vêtements de travail séparément. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Mesures de protection: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

8.3 Limitation et surveillance de l'expositionNe pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts environnementale

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect Forme	Consistant
Couleur	lumière
Apparence	homogène comme de la graisse
Odeur	sans
Point De Rupture	200 °C
Limite supérieure d'explosion	-
Limite inférieure d'explosion	-
Densité de vapeur 20°C	-
Densité, 20°C	0,87 g/cm ³
Hydrosolubilité	N

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 réactivité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation préconisées
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
10.4 Conditions à éviter	Aucune information disponible
10.5 Matériaux incompatibles	Aucune information disponible
10.6 Produits de décomposition dangereux non	

SECTION 11: Informations toxicologiques

Symptômes après ingestion	pas de données disponibles
Symptômes après contact avec la peau	Pas d'irritation.
Symptômes après inhalation	Pas de données disponibles
Symptômes après contact oculaire	Aucun
Autres informations	No sensitizing effects known.
Toxicocinétique, métabolisme et distribution	Il n'y a pas de données toxicologiques humaines.
Informations sur les effets toxicologiques	Non classifié comme toxique. Non classé comme corrosif ou irritant. Non classifié comme dommageable pour l'œil ou d'irritation. L'inhalation de produits de décomposition thermique, sous forme de vapeur, de brouillard ou de la fumée peut être nuisible. Non classé comme sensibilisant cutané. Non comme CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) classé. Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.2 Persistance et dégradabilité	Des données écotoxicologiques ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants. Ce produit est difficilement biodégradable. Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables, mais contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.
12.3 potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune information disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Phoenix LKA

Date 06.05.2016 Pag 3

12.6 Autres effets néfastes Aucune information disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets (CED) dépend de l'industrie et le processus dans lequel les déchets provient. Pour cette raison, on peut obtenir un code de déchets ne précise pas une somme forfaitaire pour un produit, mais le producteur de déchets doit attribuer ceux-ci peuvent être en consultation avec les autorités compétentes et / ou une entreprise d'élimination des déchets peut, individuellement.

SECTION 14: Informations relatives au transport selon les prescriptions ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1 Numéro ONU Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport

14.2 Indentification / nom d'expédition NU Aucun

14.3 Classe de danger pour le transport Suivant les prescriptions de transport: produit non-dangereux.

14.4 groupe d'emballage -

14.5 Dangers pour l'environnement P.A = Non applicable

14.6 Précautions particulières a prendre par l'utilisateur Aucune information disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Information non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation DE: catégorie à polluer de l'eau: 2
particulières à la substance ou au mélange Aucun symbole de danger prescrit.
en matière de sécurité, de santé et
d'environneme

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Il n'y a pas d'informations disponibles

SECTION 16: Autres informations

16.1 Texte intégral des phrases R
mentionnées dans chapitres 2 et 3

16.2 Autres informations Les informations reposent sur nos connaissances actuelles. Représentations de propriété et garanties sont exclues sans clarification de l'objet technique d'utilisation et les conditions de fonctionnement. Pour d'autres questions se il vous plaît ne hésitez pas disponibles.